La cellule de crise à la mairie de Montignac : Vous avez du temps et vous souhaitez apporter votre aide ? Contact cellule de crise : 05 53 51 72 00. En cas d'urgence : 06 71 22 07 12. E-mail : info@ville-montignac.com. Urgent : recherche couturier(s)(ères) pour confectionner les 6000 masques selon les critères de protection AFNOR et compléter les ateliers de couture déjà existants, nous sommes à la recherche de couturiers ou couturières. Si vous êtes volontaire, merci de contacter la mairie. Il existe 3 sortes de masques utilisés dans le cadre de la lutte contre la propagation du COVID-19 : le masque anti-projection de type « chirurgical » porté par le patient contagieux, dès les premiers symptômes, pour prévenir la contamination de son entourage. Livrés aux pharmacies par l'État, ils sont donnés gratuitement aux patients en fonction des stocks. Le masque de protection respiratoire individuelle (de type FFP2) est un masque filtrant destiné à protéger le porteur et les gens qu'il croise contre le risque de transmission par gouttelettes. Il est réservé aux personnels soignants. Le masque « grand-public » dit aussi « masque barrière AFNOR » pensé pour les néofabricants de masques et les particuliers et qui vise à protéger la population saine, en complément des indispensables gestes barrières face au Coronavirus. Ce masque est confectionné à partir d'un guide d'exigences AFNOR établit par plus de 150 experts et qui concerne les matériaux, les méthodes de confection et les usages. Ce guide et les patrons homologués sont disponibles en ligne et libres de droit. Les pharmacies possèdent un stock de masques FFP2 qu'elles réservent aux personnels soignants. Elles distribuent également des masques « grand public » confectionnés par des bénévoles en fonction des stocks disponibles.

Le masque protège... Des équipes de chercheurs du monde entier ont démontré depuis plusieurs semaines que le port du masque réduisait de façon significative le risque de transmission du coronavirus par la toux, la respiration ou le simple fait de parler. Ce n'est pas dans notre culture mais de nombreux pays en ont fait l'expérience : quand l'ensemble de la population porte un masque cela limite considérablement le nombre de cas. L'Académie Nationale de Médecine ainsi que le Conseil National de l'Ordre des Médecins recommandent

pour tous le port du masque dit « grand public » en tissu aux normes AFNOR, même en période de confinement.

Des masques pour tous. Dans la perspective d'un déconfinement progressif à compter du 11 mai prochain, le strict respect des gestes « barrière », la distanciation sociale et les mesures d'hygiène joueront un rôle essentiel dans le combat collectif qui doit se poursuivre. En complément, la mise à disposition pour chaque Montignacois de masques « grand public » qui respecteront les règles AFNOR SPEC S76-001:2020 constituera une protection supplémentaire. Grâce aux commandes effectuées par la Communauté de Communes et le Département, la mairie a reçu le tissu qui répond aux exigences AFNOR et le matériel nécessaire à la confection des quelque 6000 masques « grand public » qui seront distribués gratuitement à chaque habitant.

Remerciements. L'atelier de couture de Mme Marès de l'Amicale Laïque du Montignacois, l'atelier de couture du Club de loisirs, Madame Fompeyrine et Madame Beauvais (qui a fourni des masques à la boucherie Pergola) sont notamment remerciés par l'équipe municipale.

Des nouvelles de la bibliothèque. Vous êtes confinés, nos documents aussi ! En attendant de retrouver nos lecteurs, nous mettons à profit cette période pour réaliser un « récolement » de nos collections, opération qui nécessite une immobilisation des documents. Le but est de mettre à jour notre catalogue, en comparant le fonds réellement présent et le fonds théorique indiqué par le catalogue. Portez vous bien, à très bientôt. L'équipe de la bibliothèque.

Réouverture de la poste. La poste de Montignac-Lascaux sera ouverte à partir du mercredi 29 avril, tous les mercredis et jeudis pour le moment, aux horaires habituels : 9h00-12h00 et 14h00-17h00.

Réouverture de la Déchèterie. La déchèterie de Montignac-Lascaux est ouverte depuis le jeudi 23 avril, aux jours et horaires habituels.
Seuls 2 véhicules sont autorisés à entrer en même temps dans la déchèterie. Il faudra cocher la deuxième case sur l'attestation de déplacement dérogatoire.

Votre eau a un goût ou une odeur de chlore plus prononcés ? Rassurez-vous ! Depuis quelques jours, certains d'entre vous ont pu avoir l'impression que leur eau avait un goût de chlore plus marqué. Le niveau de chlore est pourtant resté le même dans la plupart des territoires.

Vous êtes artisan ? Pour demander des aides, vous pouvez vous inscrire à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Dordogne :
soutien-covid19@cm24.fr

Vous avez des difficultés à vous y retrouver ? Si vous avez des difficultés à comprendre ou à trouver les dispositifs qui vous concernent, l'association des entrepreneurs de Montignac (Montignac'Active) est là pour vous aider : contact@montignactive.com

Les conseillers municipaux et la mairie restent également à votre écoute :
info@ville-montignac.com

Livraison de pizza à domicile. Paco Paëlla livre chez vous la pizza de votre choix. Livraison dans toutes les communes du 24290 les mercredi et samedi. Tél. : 05 53 51 59 84. Site internet : www.letraiteurpaella.com/paco-paella-traiteur

Vous êtes commerçants et vous souhaitez communiquer sur vos offres de nouveaux services : drive, livraisons … écrivez-nous.

La réouverture du marché, le mercredi matin, a eu lieu le 22 avril. Le marché de Montignac-Lascaux est ouvert de 09h à 12h. Il est clos par des barrières. L'entrée se fait par la rue de la Halle et la sortie en face des Pilotis. Afin que le marché puisse se dérouler dans les meilleures conditions sanitaires possibles, il est impératif de respecter certaines consignes : suivre le sens de circulation qui est signalé par des affiches, se laver les mains à l'entrée avec un gel hydro alcoolique fourni, ne pas toucher les produits, et respecter la distance de sécurité dans les files d'attente et entre les stands.

Une lettre d'information en date du vendredi 17 avril 2020 vient d'être publiée par la municipalité de Montignac...

"Tous les vendredis, nous publions une lettre d'information pour vous informer de la situation à Montignac, vous rappeler les règles des mesures d'urgence prises au niveau national à partir de sources fiables et vous accompagner pendant cette période inédite.

Le maintien des 10 classes à l'école de Montignac est à souligner. Il y a 10 classes à l'école depuis la dernière rentrée : 7 élémentaires et 3 maternelles. L'information du 10 avril concernait la 7e classe élémentaire, un instant menacée. Les nouvelles directives gouvernementales stipulent, pour les communes de moins de 5000 habitants, qu'aucune fermeture de classe ne peut être validée sans l'accord du maire. La commune a bien entendu obtenu le maintien de la 7e classe élémentaire et donc des 10 classes au total.

La cellule de crise est toujours en place. Si vous connaissez des personnes seules, isolées (dont la famille ou les proches aidants sont éloignés de plus de 5km), vulnérables, le cas échéant, merci de contacter la cellule de crise de la mairie. Vous êtes seuls ? Vous ne manquez de rien mais avez juste besoin de parler à quelqu'un ? Contactez-nous ! Vous avez du temps ? Vous avez un peu de temps libre et vous souhaitez pouvoir apporter votre aide ? Contactez-nous ! Contact cellule de crise : 05 53 51 72 00 ou par e-mail à : info@ville-montignac.com"

"Corona Virus : Symptômes et confinement. Journal de soignant.

Le week-end de Pâques était plutôt calme pour les soignants concernant la progression du Covid-19. Ils se croisent en voiture, masqués, en se saluant de la main ou d'un simple signe de tête, comme pour s'encourager mutuellement. La ville est un peu animée le matin car il faut bien faire un minimum de courses. Montignac se révèle silencieuse et déserte l'après-midi, et surtout le soir, avec des images surréalistes de commerces aux comptoirs protégés de plaques de plexiglass, aux passants de plus en plus nombreux à être masqués et/ou gantés, devant respecter des distances de sécurité. Des images surréalistes comme à l'échelle nationale et mondiale. Qui aurait pu imaginer cela un jour ?!

Les soignants intervenant chaque jour auprès des familles constatent leur résilience, leur capacité à bien gérer leurs stress et leurs angoisses. Les terribles images télévisées de patients en service de réanimation nous rappellent à chaque instant le danger du virus, l'intérêt du confinement et du bon respect des gestes barrières. Sans oublier ce décompte mortuaire qui nous glace quotidiennement.

Nous passons et repassons dans l'avenue Jean Jaurès, porte d'entrée de Montignac : avenue anormalement calme, poudreuse et chaotique comme laissée à l'abandon par obligation. Sur les bas-côtés, quelques voitures recouvertes de poussière. Oui, image surréaliste à la Bagdad Café, mais gardons bien à l'esprit que notre confinement rural sous le soleil est envié par bien des personnes beaucoup moins avantagées.

Chantal Labrousse, infirmière libérale - Montignac-Lascaux, le 14 Avril 2020. Restez chez vous ! La meilleure façon de vous protéger est de rester confiné !"

Fonctionnement des principaux services sur la commune

Déchets verts et encombrants. La déchèterie de Montignac-Lascaux est fermée au public mais ouverte sur rendez-vous uniquement pour les professionnels. Pour prendre rendez-vous, appelez le 05 53 29 87 50.

Dispositions d'urgence de soutien aux entreprises : Entreprise, artisan, commerçant, auto entrepreneur… Des dispositifs d'aides d'une ampleur inédite ont été mis en place pour vous. La Région propose deux types d'aides : des soutiens financiers, sous condition d'impact de la crise, et variables selon l'entreprise, le secteur d'activité etc... des prêts sans intérêt et sans garantie sur les actifs de l'entreprise ou sur le patrimoine du dirigeant en fonction des entreprises. Et des mesures diverses spécifiques en faveur des entreprises, producteurs, agriculteurs, filières et associations. Pour connaître tous vos droits, la Région a mis en place une permanence téléphonique, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Tél. : 05 57 57 55 88 ou par e-mail : entreprise-covid19@nouvelle-aquitaine.fr. Votre élu régional référent pour le Périgord Noir est Benjamin Delrieux, conseiller régional de Nouvelle-Aquitaine. A cela, s'ajoutent les mesures de l'État sur les échéances sociales, fiscales, la garantie des lignes bancaires etc... Pour en savoir plus et télécharger le plan d'Urgence de la Région du 10 avril 2020 : ville-montignac.com/communaute-de-communes

Pour les entreprises du tourisme, le Département se mobilise aussi pour les professionnels. Tél : 05.53.02.01.08.

Vous avez des difficultés à vous y retrouver ? Si vous avez des difficultés à comprendre ou à trouver les dispositifs qui vous concernent, l'association des entrepreneurs de Montignac (Montignac'Active) est là pour vous aider : contact@montignactive.com

Les conseillers municipaux et la mairie restent également à votre écoute : info@ville-montignac.com

Commerces, initiatives et nouveaux services

Réouverture du marché. Pour aider les producteurs à écouler leurs récoltes, le maire a demandé une dérogation pour la réouverture du marché à partir du mercredi 22 avril. Cela ne sera envisageable qu'à condition d'observer les règles sanitaires, de distanciation sociale et un sens de déambulation matérialisé par la présence de barrières. Des élus seront présents pour encadrer la bonne tenue de ce marché. Merci de respecter les gestes barrières.

Drive à la ferme ? Vous êtes agriculteurs et avez des difficultés à écouler vos récoltes ? Vous souhaitez vendre vos produits chez vous à la ferme par un système de Drive ? Vous ne savez pas comment le faire savoir ? Contactez la mairie par mail en donnant vos horaires d'ouverture, vos coordonnées et les produits disponibles dans votre ferme. Nous nous chargerons de communiquer pour vous. info@ville-montignac.com

Communiqué du 27 mars 2020. La municipalité de Montignac-Lascaux rappelle, dans un communiqué de presse, que "pour chaque déplacement à pied ou en voiture, vous devez être munis d'une attestation comportant la date et l'heure en plus d'un document prouvant votre identité... Les achats de première nécessité dans des établissements dont les activités demeurent autorisées doivent se faire une seule fois par semaine et le moins longtemps possible, avec une seule personne à chaque fois, la distance minimum à respecter entre deux personnes est de 1 mètre". Il est fortement conseillé également de "limiter le nombre de personnes dans une voiture, de laissez vos courses 1heure 30 dans votre voiture même s'il y a du frais et laissez les sacs, cartons et emballages dehors. Pour le courrier, laissez le dans la boite aux lettres deux heures sans le toucher. Demandez aux transporteurs de laisser les colis devant votre porte et attendre deux heures avant de les ouvrir. L'emballage et les enveloppes doivent être mis dans un sac plastique et ne plus être touchés".

La liste des commerces de centre-ville ouverts avec horaires adaptés, pour vos courses de première nécessité... 17 commerces autorisés sont restés mobilisés :

Alimentation

ÉPICERIE ALVES
Rue du 4 septembre
Lundi - samedi 9h00-12h00 et 15h00-18h00
Tél. : 06 87 67 52 22
Épicerie, primeur, produits frais

CATINEL
55, rue du 4 septembre
Mercredi et samedi 9h00-12h30
Tél. : 05 53 50 66 20
Producteur de foie gras

Le P'tit Epicier
14, Rue de Juillet
Lundi - samedi 07h00-14h00
Tél. : 05 53 51 83 69
Livraisons possibles, commande par téléphone.

Boucherie PERGOLA
1 rue de la Liberté
Mardi - samedi 8h30-14h00
Dimanche 8h30-12h.
Tél. : 05 53 50 38 08
Commande par téléphone.

www.compagnonsdugout.fr

SPAR supermarché
36, rue du 4 septembre
Mardi - vendredi 9h00-12h30 et 15h00-19h15
Samedi 9h00-13h00 et 15h00-19h15
Dimanche 9h30-12h30
Tél. 05 53 51 82 88
www.spar.fr

TEYSSIER
15, av. de Lascaux
Lundi-vendredi 8h00-12h00 et 13h30-18h30
Samedi 9h30-12h00 et 14h30-18h30
Tél. 05 53 51 83 00
Producteur de foie gras
www.foies-gras-teyssier.com
Boulangerie - Pâtisserie - Glacier

LES AURORES
26, rue du 4 Septembre
Mardi-samedi 7h00-13h00 et 15h00-18h00
Dimanche 7h00-13h00
Tél. 05 53 51 82 65
Drive, commandes par téléphone.
#boulangeriepatisserie.auxaurores

LE VIEUX FOURNIL
2, rue de Juillet
Mardi-dimanche 7h00-13h00
Tél. 05 53 42 34 78

AUX PETITS GOURMANDS
6, place de la libération
Mardi-dimanche 8h00-12h30
Traiteur, pâtissier, glacier
Commandes en ligne :
www.patisserie-aux-petits-gourmands.fr

LA PANETIÈRE
Rue du 4 Septembre
Lundi - samedi - dimanche 8h00-14h00
Mardi à vendredi 8h00-13h00
Produits : sandwichs; pâtisseries, produits régionaux, pain
Boutiques de producteurs
Produits locaux, produits frais, légumes de saison, épicerie fine, viande, volaille.

LA MAISON DES PRODUCTEURS
17 Quai Mérilhou
Tous les jours 9h00-12h00 et 17h00-18h30
Tél. 06 89 89 70 77

LES PAYSANS DE LASCAUX
2, avenue de Lascaux
Lundi-dimanche 9h00-12h30
Mardi-samedi 17h00-19h00
Tél. : 05 53 51 22 08
#Les-Paysans-De-Lascaux-131055697525189/

LA FERMIÈRE
Place Bertrand de Born
Mardi-samedi 9h00-12h30 et 14h30-19h00
Tél. 07 70 21 71 44 ou 05 53 50 11 08
www.lafermieremontignac.weebly.com/
Pharmacie

PHARMACIE DU CENTRE
27 rue du 4 septembre
Lundi-vendredi 8h30-12h30 et 14h00-19h30
Samedi 8h30-12h30
Tél.: 05 53 51 87 97
Presse - librairie

MAISON DE LA PRESSE
33, rue du 4 septembre
Lundi-dimanche 8h00 -13h00
Tél. 05 53 51 82 09
Presse, librairie, magazine, papeterie
Commande par téléphone.
Tabac

TABAC
24, rue du 4 septembre
Lundi-dimanche 8h00-12h30 et 14h00-17h00
Tél. 05 53 50 87 41
Tabac, cigares, cigarettes électroniques, carte postale, stylo, confiseries, carte tél.